# La future utilisation du Livret A est controversée



*Le financement des futurs réacteurs d'EDF par le Livret A provoque une opposition.*

*ADRIAN DENNIS, AFP*

**André Thomas**

Le gouvernement a annoncé, mardi, qu'il allait relever, en février, le plafond du Livret A. De 22 950 € actuellement, il passera **« entre 25 000 et 30 000 € »** . Le Livret A et les autres livrets « réglementés » cumulent 606,7 milliards d'épargne des Français.

Gérée principalement par la Caisse des dépôts et consignation (CDC), cette épargne est censée financer le logement social en priorité. Mais le Premier ministre Sébastien Lecornu souhaite qu'une partie aille à la rénovation des lycées et collèges, en réponse à la colère étudiante.

Ceci alors qu'une opposition enfle contre un autre usage des fonds du Livret A : le financement des six réacteurs nucléaires EPR 2 d'EDF, **« dans la limite de 60 milliards d'euros »,** sur un coût global, hors intérêts, estimé à 85,1 milliards.

## Bruxelles poursuit son enquête

Un collectif d'ONG, des syndicats et une centaine de parlementaires de gauche – dont des communistes pourtant favorables à l'atome – réclame le retrait de ce projet. Il a été décidé par Emmanuel Macron en mars et inclus dans le projet de loi de finances (PLF) 2027, en dépit des réserves émises par la Cour des comptes.

Parmi les opposants, la puissante fédération CGT des mines et de l'énergie (FNME), favorable aux EPR 2, mais selon laquelle leur financement par le Livret A **« le détournerait de sa vocation »** , alors que **« 2,9 millions de personnes sont mal logées ou sans logement ».**

La CGT de la Caisse des dépôts, qualifie, elle, le projet de **« prise de risque »** pour le fonds d'épargne, du fait des dérapages constatés sur les EPR de par le monde.

À l'Union sociale de l'habitat (USH), qui représente les 548 organismes HLM français, la présidente Emmanuelle Cosse se dit **« préoccupée »** par l'impact financier du projet alors que **« sans les prêts de la CDC, on ne peut pas faire de logement social ».**

Pour sa part, la CDC rassure. Sur la quarantaine de milliards d'euros qu'elle prête chaque année, le logement social n'en représente qu'une vingtaine.

Le montage financier, très favorable à EDF, par ailleurs lesté de 51,5 milliards de dette, a fait l'objet de **« doutes »** de la part de la Commission européenne, qui poursuit son enquête approfondie et est encore loin d'avoir donné son feu vert.

Gérée principalement par la Caisse des dépôts et consignation (CDC), cette épargne est censée financer le logement social en priorité.